



# Atradius Douanes

## Import-Export-Transit : échanger sans frontières

Qu'elle soit définitive ou temporaire l'importation est soumise aux règlements et aux tarifs douaniers.

Adaptées aux professionnels de l'import-export et du transit soumis aux règlements et aux tarifs douaniers, nos cautions Atradius Douanes optimisent la trésorerie de l'entreprise et s'inscrivent en parfaite cohérence avec le processus d'une importation.

### **Importation définitive, crédit d'enlèvement**

Les droits et taxes dus par les importateurs ou les agents en douane au moment du dédouanement peuvent être payés aux services douaniers avec un crédit d'enlèvement reportant le paiement à 30 jours avec présentation d'une caution Atradius Douanes.

L'entreprise reporte le paiement des droits et retarde une sortie de trésorerie.

### Importation temporaire, opérations diverses

Un produit peut être importé en suspension de droits sous couvert d'une caution Atradius Douanes d'opérations diverses.

L'entreprise pourra ainsi le réexporter ultérieurement après modification, finition, ou en l'état sans avoir généré le paiement des droits ou taxes intérieurs.

L'entreprise facilite ses échanges ainsi que ses formalités douanières avec les pays tiers.

### Entrepôts sous douanes

Cette caution concerne uniquement la profession agro-alimentaire.

Atradius Douanes vous permet de percevoir les restitutions octroyées pour l'exportation de certaines marchandises (lait, viande, céréales...), ceci dès la mise sous douanes en entrepôt d'exportation. La marchandise concernée est considérée réglementairement comme exportée.

L'entreprise bénéficie d'un crédit à très faible coût sans immobiliser sa trésorerie.

### Spécialiste des cautions douanières

Atradius est spécialiste du cautionnement douanier depuis plus de 100 ans.

L'expertise de nos équipes et nos relations constantes avec les services des douanes nous permettent de vous apporter une information régulière sur les règlements et les tarifs douaniers en vigueur.

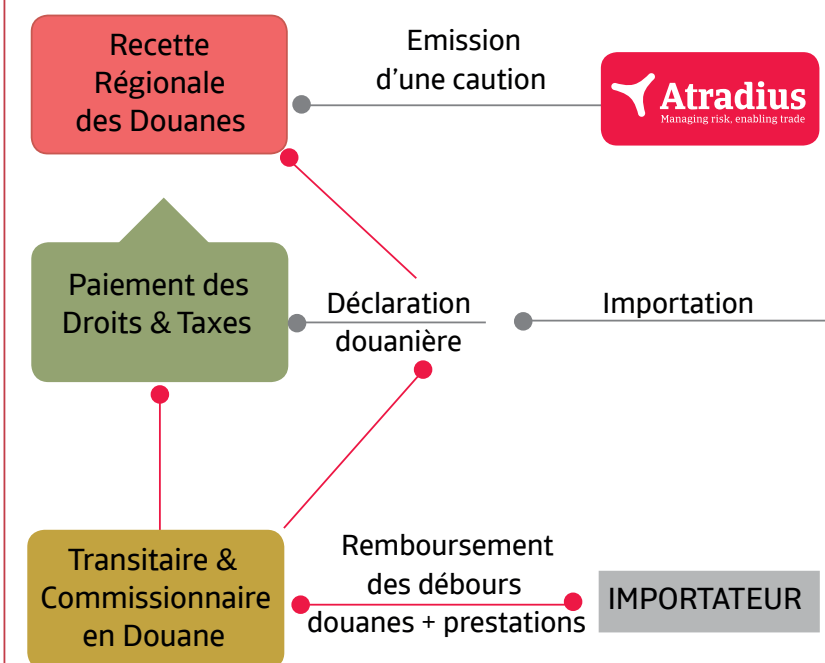
### Transit communautaire

Atradius Douanes vous permet d'expédier en suspension de droits des marchandises au sein des pays de l'AELE sans formalités douanières aux frontières c'est à dire d'autoriser la libre circulation des marchandises au sein de la communauté européenne.

Notre équipe commerciale est à votre service, n'hésitez pas à nous contacter au : **01 41 05 84 08** ou par mail :

[CommercialDeveloppementCaution@atradius.com](mailto:CommercialDeveloppementCaution@atradius.com)

## Process Atradius Douanes



### Atradius Caution

159 rue Anatole France  
CS50118  
92596 Levallois Perret Cedex  
Tel : +33 1 41 05 84 84  
[info.fr@atradius.com](mailto:info.fr@atradius.com)  
[www.atradius.fr](http://www.atradius.fr)